

Annexe 3 - RENTREE 2026 : FICHE DE VŒUX AFFELNET FIN DE 3^e

Nom : Prénom : Classe :

Origine : 3^e Générale 3^e Agricole 3^e ULIS

3^e Prépa-métiers 3^e SEGPA

Redoublant : oui non

Nom, Prénom(s) et Adresse du(es) représentant(s) légal(aux) :

.....

.....

Vœu(x) dans l'ordre de vos préférences 10 vœux maximum	Voie d'orientation * (sélectionner la voie d'orientation demandée)	Enseignements optionnels** ou spécialité professionnelle ou familles de métiers***	LVA	LVB	Si vous optez pour une section spécifique (bachibac, abibac, internationale) préciser laquelle ainsi que la langue souhaitée	Établissement	Si vœu 2 ^{de} GT, s'agit-il d'un vœu hors secteur dérogatoire (oui ou non)	Int**** DP Ext	Code vœu (réservé à l'établissement)

*2^{de} GT, 1^{re} année de CAP ou de 2^{de} PRO (voie comprenant le brevet national des métiers d'art).

**Les enseignements optionnels sont indiqués à titre informatif et ne font pas l'objet d'une affectation hors « création et culture design » au lycée Ambroise Vollard et « écologie agronomie territoire et développement durable » au lycée Émile Boyer de la Giroday.

*** **Pour rappel les 15 familles de métiers sont :**

métiers de l'aéronautique,
métiers de l'alimentation,
métiers de l'hôtellerie et restauration,
métiers de la beauté et du bien-être,
métiers des études et de la modélisation numérique du bâtiment,
métiers des industries graphiques et de la communication,
métiers de la construction durable du bâtiment et des travaux publics,
métiers de la gestion administrative du transport et de la logistique,
métiers de la relation client,
métiers des transitions numérique et énergétique,
métiers de l'agencement de la menuiserie et de l'ameublement,
métiers de la maintenance des matériels et des véhicules,
métiers de la réalisation d'ensembles mécaniques et industriels,
métiers du pilotage et de la maintenance d'installations automatisées
métiers de la mer (uniquement à l'école d'apprentissage maritime du Port / affectation non gérée dans Affelnet)

**** Les démarches et inscriptions pour l'internat sont indépendantes des résultats de l'affectation et doivent s'effectuer auprès du chef d'établissement d'accueil.

IMPORTANT :

- Pour une 2^{de} GT, le dernier vœu doit porter obligatoirement sur le lycée de secteur.
- Le lycée de secteur est garanti uniquement lors du tour principal Affelnet Lycée du mois de juin.
- Les vœux vers les formations des lycées privés doivent être indiqués.
- **Si un vœu 2^{de} GT hors secteur (en dérogation) est positionné, la famille doit absolument renseigner l'annexe 4 « demande d'affectation en 2^{de} GT hors secteur » et la remettre accompagnée des justificatifs à l'établissement d'origine pour validation. En l'absence d'annexe validée, le vœu hors secteur ne pourra être saisi.**

A

Le

Signature du représentant légal 1 :

Signature du représentant légal 2 :